

GEFERS

GRUPE FRANCOPHONE D'ÉTUDES ET DE FORMATIONS
EN ÉTHIQUE DE LA RELATION DE SERVICE ET DE SOIN

→ **XXIII^{èmes} JOURNÉES ITINÉRANTES FRANCOPHONES
D'ÉTHIQUE DES SOINS DE SANTÉ**

Aula Magna, Louvain-la-Neuve – Université (Belgique)

VIEILLISSEMENT, ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

**LE CHOIX DES LIEUX DE VIE
DES PERSONNES ÂGÉES**

Quel projet de vie vous fait envie ?

23 et 24 mai 2024

COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCOPHONE

Conférences :: Débats :: Partages d'expériences

APPEL INTERNATIONAL À COMMUNICATIONS
www.gefers.fr

en collaboration avec :



*Perspective
soignante*



UCLouvain



CHU JUV
BRUGMANN



ARGUMENTAIRE

Par définition, tous les êtres vivants ont besoin d'un environnement favorable à leur bien-être et à leur développement. Les êtres humains, quant à eux, ont besoin d'un lieu où ils sont accueillis, qu'ils peuvent habiter et qu'ils peuvent investir de toutes les manières - depuis la couleur des murs jusqu'au style de leur mobilier. C'est vrai depuis toujours et dans toutes les cultures sédentaires ou nomades. Désormais, dans nos sociétés, la question se pose de manière inédite pour les personnes devenues très âgées et de grande dépendance. Les contextes familiaux et sociaux traditionnels ont quasi disparu, en particulier dans les milieux urbains et au sein des familles où chaque adulte exerce un travail *au-dehors*. Des institutions publiques et privées doivent prendre le relais et les choses semblent jouées, comme si cela allait de soi... Fatalité, destin ou moindre mal ?

Depuis quelques années cependant, et sous l'impulsion spécifique d'une culture des droits du patient et de la personne âgée, le scrupule s'est changé en protestation : chaque personne doit pouvoir exercer son droit de choisir « sa vie », c'est-à-dire les conditions concrètes où elle aura à exister, avec ou sans maladie, en étant isolée ou pas, à son domicile, chez un proche ou dans une institution qu'elle aura choisie.

On peut rêver d'une société idéale où de tels choix seraient possibles. Encore faudrait-il que la personne soit en mesure de faire correspondre ses moyens, ses capacités, ses besoins, ses envies et la réalité autour d'elle avec les possibilités d'un environnement donné.

Une fois encore, **ces deux Journées d'étude, loin de prôner vainement un idéal qui n'existe qu'au conditionnel, s'attacheront à une éthique de la responsabilité : à quelles conditions, avec quels moyens et quelles méthodes, doit-on et peut-on répondre aux attentes légitimes des personnes qui doivent choisir un lieu de vie ?**

Pour ce faire, diverses questions doivent être abordées qui constitueront différents axes d'une politique éclairée, ambitieuse, réaliste, humainement généreuse de santé publique et de bien-être appliquée à ces personnes.

Nous retiendrons ici *six axes* constitutifs d'une telle politique :

Un *premier axe* concerne la reconnaissance que nos sociétés accordent aux personnes âgées : quelle place et quel rôle ? Comment soutenir leur autonomie au quotidien ? Comment prendre en juste compte l'avis de la personne concernée mais qui est peut-être incapable de voir sa situation effective ? Comment formaliser, sur le plan juridique cet avis ? Comment faire médiation dans les désaccords et arbitrer les conflits entre l'ainé et les parties prenantes d'une famille à propos du choix du lieu de vie de celui-ci ?

Un *deuxième axe* concerne l'option privilégiée (ou pas) du maintien à domicile dans la qualité de vie, la sécurité et la dignité : quels services devons-nous améliorer et inventer pour cela ? Comment assurer une transition quand le transfert en institution s'impose (pour un séjour temporaire ou définitif) ?

Un *troisième axe* vise la dimension intergénérationnelle quel que soit le lieu de vie choisi. Tout comme on ne saurait être jeune, adulte ou vieux « tout seul », comment favoriser des liens sociaux qui donnent à chacun la possibilité d'être avec d'autres de tous les âges ?

Un *quatrième axe* a trait à l'ensemble des processus psycho-médico-sociaux qui concernent la personne âgée : comment développer une culture de l'anticipation et de la continuité d'une histoire de vie pour en finir avec les situations « au pied du mur » ? Comment intégrer cette dimension prospective dans la pratique de médecines tant générales que spécialisées ainsi que de médecines alternatives peut-être moins conventionnelles ?



Un *cinquième* axe implique spécifiquement le secteur de l'hébergement : comment allier durabilité tant économique qu'écologique et éthique des institutions ? Quelles innovations faut-il développer au quotidien pour améliorer la qualité de vie et d'envie des résidents (ou des habitants) et du personnel ? Quelle part consacrer à une architecture non seulement fonctionnelle mais qui « fait lieu où il fait bon vivre » ?

Le *sixième* axe se préoccupe de l'habitat privé des personnes âgées. Comment y assurer une viabilité fonctionnelle et sécurisée grâce à des aménagements matériels ergonomiques et architecturaux adaptés ? Comment y favoriser une « joie de vivre singulière » conforme au désir de chacune et chacun en ayant recours à des moyens appropriés et qui ne seraient perçus comme envahissants ? Et comment, à l'occasion de ce « maintien à domicile », proposer et organiser une offre de services, de soins - y compris de santé mentale -, d'activités et de soutiens à la fois efficaces, économiquement et éthiquement responsables tant pour les personnes âgées que pour les professionnels engagés ?

Tout ceci exige beaucoup de créativité et de capacité d'initiative de la part de chacun : il s'agit de décroisonner les acteurs et les modes d'intervention, en sorte de garantir une authentique « continuité » de l'accompagnement. Les outils digitaux sont appelés à jouer un rôle important s'ils restent au service de la proximité entre les personnes.

On voit combien le développement de ces six axes nous conduit à constater que « cela ne va pas de soi »... Là n'est pas le plus important, **c'est de penser, de chercher, de créer, d'expérimenter, d'innover, d'évaluer** dont il est ici question afin de progresser vers un horizon pertinent pour les personnes âgées et les professionnels ainsi qu'éthiquement désirable pour chacune et chacun.

Organisées à partir du présent **appel international à communications**, ces Journées conjuguent des séances plénières, des séances parallèles en groupes plus restreints ainsi que des tables rondes.

Une présentation de contributions sur posters y est proposée en permanence. Ce colloque francophone permettra de la sorte d'échanger des savoirs et des expériences issus de Belgique, de France, du Luxembourg, du Canada et de Suisse.

Ces XXIII^{èmes} JIFESS se dérouleront à l'Aula Magna au cœur de la ville universitaire et estudiantine internationalement connue de Louvain-la-Neuve (UCLouvain) en Belgique.

Un moment festif à l'issue de la première journée y sera également organisé.

Le Comité scientifique et d'organisation

FORMES DES COMMUNICATIONS

Les communications peuvent prendre deux formes :

- des **exposés** de 20 minutes au maximum présentés en séances parallèles à un public plus restreint et suivis d'échanges
- la réalisation de **posters** qui seront affichés durant tout le Colloque et qui pourront être commentés par leurs auteurs lors des temps de pause.

Il est également possible de combiner les deux formes de présentation, une communication orale et l'affichage de posters.



THÈMES

Afin de structurer votre réponse à l'appel international à communications, **douze thèmes** ont été identifiés pour situer votre proposition :

1. Les dilemmes éthiques dans le choix du lieu de vie de soi ou de l'autre : quelles expériences ? quelle concertation en équipe ? quelle évaluation ?
2. Entre domicile et institution, quelle continuité des soins et des services ? quelles organisations innovantes ? quelle évaluation concertée des pratiques ?
3. Raisonner et travailler ensemble en équipe pluridisciplinaire pour plus de cohérence et de pertinence : quels retours d'expériences ? quelles réflexions et propositions pour prendre en compte la réalité vécue par les professionnels et favoriser leur épanouissement au travail ?
4. Comment développer et favoriser une culture de l'anticipation et de la continuité d'une histoire de vie pour en finir avec les situations « au pied du mur » ?
5. Les familles et les proches dans le processus du choix du lieu de vie : comment faire médiation dans les désaccords et arbitrer des conflits entre les parties prenantes ?
6. Quels développements nécessaires pour proposer des aménagements matériels ergonomiques et architecturaux propices au bien-être et la sécurité des personnes à domicile ?
7. Comment créer et entretenir une culture de l'intergénérationnel - aussi bien à domicile qu'en institution ?
8. Que faire pour garantir la durabilité tant économique qu'écologique et éthique des institutions d'hébergement ?
9. Quels outils juridiques et administratifs - éventuellement à créer - pour accompagner et soutenir effectivement l'autonomie de choix des personnes ?
10. Comment répondre à la précarité, l'isolement et aux troubles de santé mentale des personnes âgées à domicile ?
11. Comment développer et favoriser l'utilisation des télé-technologies au service des personnes dans une perspective éthiquement responsable ?
12. Quelles expériences et quelles propositions pour enrichir les formations initiales et continues des professionnels, des stagiaires ainsi que des bénévoles ?

Ce que nous souhaitons favoriser par cet appel à communications, c'est la mise en partage de vos expériences concrètes ou de vos réflexions ainsi que le regard critique autant que les interrogations qu'elles ont suscitées chez vous ou en équipe.



MODALITÉS PRATIQUES

La réponse à l'appel international à communications est à compléter en ligne sur www.gefers.fr où il est demandé de remplir un formulaire et de téléverser un document word présentant votre proposition de communication.

DÉLAI

Le délai de réponse est fixé au **4 décembre 2023**.

Les auteurs des projets retenus seront prévenus pour le 18 décembre 2023.

Le programme définitif, reprenant l'ensemble des propositions retenues et leurs auteurs, sera diffusé fin décembre 2023.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au colloque sont les suivants :

- Non communicant, sur base d'une convention de formation professionnelle: 325€
- Communicant (n'exerçant pas en Belgique): 275€
- Subventionné par les pouvoirs publics Belges (résidant ou exerçant en Belgique) : 225€
- Etudiant (résidant ou non en Belgique): 200€
- Retraité (ne résidant pas en Belgique): 300€

Ces frais d'inscription comportent la participation aux deux journées, les repas sur place ainsi que les collations d'accueil et lors des pauses. La soirée festive n'est pas incluse et la participation se fait sur inscription.

Il est à noter que les personnes retenues pour présenter des communications devront s'acquitter de frais d'inscription correspondants à leur situation professionnelle.

Les frais d'inscription réduits ne s'appliquent qu'aux deux premiers auteurs d'une communication.



Pour compléter l'appel à communications en ligne
www.gefers.fr

La date limite de dépôt des propositions est fixée au
4 décembre 2023

Pour tout renseignement complémentaire
w.hesbeen@gefers.fr

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION

- **Claire BACHELET**, Psychologue - secteur aînés, Respect Seniors, Namur, Belgique
- **Florence BENOÎT**, Médecin, Cheffe de clinique - secteur gériatrie, CHU Brugmann, Bruxelles, Belgique
- **Pascale BROCHÉ**, Psychologue, Intervenante, Respect Seniors, Namur, Belgique
- **Aurélia BUSTILLO**, Maître-assistant, Coordinatrice de la spécialisation Cadre de Santé, École de promotion et de formation continue (EPFC), Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELBIP), Belgique
- **Christophe CRÉVIEAUX**, Conseiller en management organisationnel et humain, Administrateur-délégué, Seniorissim, Belgique
- **Xavier DEMOISY**, Infirmier, Directeur des soins, Centre de Réhabilitation du Château de Colpach, Croix-Rouge luxembourgeoise, Luxembourg
- **Luc DETAVERNIER**, Administrateur-délégué, Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale, Bruxelles, Belgique
- **Déborah DEWULF**, Assistante sociale, Criminologue et Master en management public, Directrice générale, Fédération des Centres de Services à Domicile (FCSD), Belgique
- **Jean-François DIDOT**, Directeur du centre public d'aide sociale Home Le Bon Repos, Président de l'Association des Directeurs de Maisons de Repos (ADMR), Belgique
- **Benoît DUFRÉNOY**, Ostéopathe D.O. chez Pôle-Santé-Équilibre, Responsable des formations au GEFERS, Paris, France
- **Jean-François DUFRÉNOY**, Médecin généraliste, CH du Ternois, Frévent, France
- **Michel DUPUIS**, Philosophe, Professeur émérite UCLouvain, Responsable scientifique au GEFERS, Belgique
- **Pascaline HERPELINCK**, Maître-assistant, Coordinatrice du cursus Soins infirmiers, Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELBIP), Belgique
- **Walter HESBEEN**, Infirmier et Docteur en santé publique, Responsable pédagogique du GEFERS, Professeur à l'UCLouvain, Rédacteur en chef de la revue *Perspective Soignante*, Belgique et France
- **Dominique LANGHENDRIES**, Directeur, Respect Seniors - Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, Namur, Belgique
- **Sidonie LAURENT**, Responsable Service Formation et Développement des compétences, Cliniques universitaires Saint-Luc, UCLouvain, Bruxelles, Belgique
- **Joëlle NORTIER**, Médecin spécialiste en médecine interne et en néphrologie, Cheffe du service de néphrologie-dialyse, CHU Brugmann, Professeure, Faculté de médecine Université libre de Bruxelles (ULB), Belgique
- **Anne-Sophie PAQUET**, Infirmière et Master en Sciences de la santé publique, Conseillère Soins infirmiers et référente e-santé, Fédération des Centres de Services à Domicile (FCSD), Belgique
- **Christine PERMANNE**, Directrice de la maison de repos et de soins Seniorissim - Maison de Châtelet, Administratrice à l'Association des Directeurs de Maisons de Repos (ADMR), Conseillère et formatrice en maison de repos, Belgique
- **Edgard PETERS**, Directeur soins infirmiers, Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (FASD), Bruxelles, Vice président de GEFERS Association, Belgique
- **Serge PHILIPPON**, Cadre supérieur de santé, Responsable du développement du GEFERS, France
- **Hervé RIVILLON**, Directeur de l'EHPAD François Xavier de Saulty, Aubigny, France
- **Murielle SURQUIN**, Médecin, Cheffe de service, Responsable de la clinique de gériatrie, CHU Brugmann, Professeure, Faculté de médecine, Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique
- **Gaël VERZELE**, Directeur général de la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (FASD), Bruxelles, Belgique